

ASSOCIATION DES SECRETAIRES ET CAISSIERS COMMUNAUX DU VALAIS ROMAND

Procès-verbal de la 33^e assemblée générale des secrétaires-caissiers Nax, le 17 septembre 2004

1. Bienvenue et contrôle des présences

Le Président M. Francis Gasser ouvre cette 33^e assemblée générale de l'ASCVR en remerciant la commune de Nax de nous recevoir par l'intermédiaire de sa secrétaire Mme Ange-Marie Barmaz. Il excuse MM. Jean-René Fournier et Norbert Fragnière. Il salue plus particulièrement M. Eric Roux, vice-président de la Fédération des communes valaisannes, les représentants des associations des secrétaires du Haut-Valais et du canton de Genève ainsi que la maison Duvillard.

Du contrôle des présences, il ressort que 59 collègues ont répondu à la convocation du comité; 16 membres sont excusés et 14 absents. L'ordre du jour tel que proposé est accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2003

Le Président demande à l'assemblée si le procès-verbal de l'assemblée générale 2002 qui est en consultation sur le site internet doit être lu. L'assemblée renonce à sa lecture, ce document est approuvé à l'unanimité.

3. Comptes 2003/2004, rapport et approbation

La caissière, Mme Sonja Savioz Fehlmann donne lecture des comptes 2003/2004. La fortune de l'Association au 15 septembre 2004 se monte à CHF 26'670.35. Après avoir pris connaissance du rapport de vérification, les membres présents approuvent les comptes 2003/2004 à l'unanimité et en donnent décharge aux organes responsables.

4. Assemblée générale 2005

L'assemblée valide par acclamation le choix de la commune d'Evionnaz, par son secrétaire M. Maurice Dubois pour l'organisation de l'assemblée générale 2005

5. Jubilaires

Un diplôme et un cadeau sont remis aux jubilaires MM. Jean-Claude Braendle, Vouvry et Olivier Clavien, Miège pour leurs 25 ans au service de la collectivité. Ils sont applaudis par l'assemblée.

6. Nominations statutaires

Trois membres du comité sont démissionnaires, à savoir MM. Patrick Giroud, Maurice Reuse et le président Francis Gasser, qui change d'orientation professionnelle. Sur proposition du comité, pour les remplacer, sont proposés MM. Daniel Emonet, commune de Sembrancher, Thierry Petoud, Martigny et Fabrice Lathion. M. Emonet est proposé à l'assemblée pour reprendre la présidence de l'Association, Christine Ançay et Rémy Cretton comme vérificateurs. Ces personnes sont nommées par acclamation par l'assemblée.

7. Rétropectives 2003-2004 et activités 2004-2005

Le Président oriente les membres sur les activités et les préoccupations du comité. L'assemblée générale 2003 qui s'est tenue à Collombey, le site internet (plus de 48'000 accès), la formation EVS/SPO, planification financière, piqûre de rappel, ces manifestations ont connu une bonne participation. Par contre, la formation de secrétaire et la visite d'entreprise n'ont pas rencontré un franc succès. Restent en stand by, le partenariat et les structures de l'ASCVR. Pour la suite du programme sont déjà agendées l'atelier de St-Joseph, le 16 mars 2005, une visite d'entreprise, le 4 mai 2005 et l'assemblée générale le 16 septembre 2005 à Evionnaz, sous réserve de la validation de ses activités par le nouveau comité.

8. Divers

Le président ouvre la discussion dans les divers, il rappelle la nouvelle loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail des boissons alcoolisées qui entrera en vigueur en janvier 2005. Au sujet de cette loi, une séance d'information sera organisée dans le courant de l'automne 2004.

La parole n'étant plus demandée, le président termine l'assemblée avec la pensée suivante « *l'esprit d'un humain est comme un parapluie, il travaille mieux lorsqu'il est ouvert* »

Avant de passer la parole aux deux invités du jour : MM. Yvan Coquoz et Olivier Beney qui sont venus nous présenter les incidences de la nouvelle loi sur les communes (Lco), M. Maurice Reuse rend un vibrant hommage à notre président et propose à l'assemblée de le nommer membre d'honneur. Par acclamation l'assemblée accepte cette proposition.

La séance est levée à 12h00 et cette 33^e assemblée se termine par un apéritif généreusement offert par la municipalité de Nax avec les remerciements à sa présidente, Mme Liliane Bitz-Karlen.

La secrétaire ad hoc
M. Logean